

PLAN D'ACCESSIBILITÉ

3. Fournir une déclaration de l'engagement de l'Université précisant la vision et les objectifs de l'établissement en matière d'accessibilité	Développer une déclaration d'engagement. Fournir la déclaration au public en format accessible sur demande.	Décembre 2016	Comité directeur Service d'accessibilité	Déclaration disponible sur le site Web.	Déclaration disponible sur le site Web en décembre 2016. Continu
4. Sensibiliser le corps professoral et le personnel aux objectifs et aux principes de la <i>Loi</i> ainsi qu'à leurs obligations.	Offrir des sessions d'information au corps professoral et au personnel.	Dès janvier 2016	Service d'accessibilité et Ressources humaines	Tout le personnel de l'USB sera sensibilisé aux exigences de la <i>Loi</i> . Lors des nouvelles embauches, les Ressources humaines font un survol des politiques d'accessibilité à l'orientation générale des nouveaux employés.	Les sessions pour le corps professoral ont été offertes en janvier 2017. Continu
5. Prévoir des fonds dans le budget pour répondre aux exigences des règlements de la <i>Loi sur l'accessibilité</i> .	Intégrer l'accessibilité dans la prise de décisions budgétaires pour l'USB.	Continu	Vice-recteur à l'administration et aux finances et Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche		Continu
6. Créer un groupe consultatif	Réunir un groupe diversifié, composé d'étudiants, de membres du personnel et du corps professoral.	Septembre 2016	Service d'accessibilité	Rétroaction régulière sur le plan d'accessibilité.	Septembre 2016 Continu
7. Créer une page Web consacrée à l'accessibilité.	Créer sur le site Web de l'USB une page consacrée à l'accessibilité.	Décembre 2016	Communication site Web	Page Web de l'Université - Accessibilité	Page créée en décembre 2016
8. Mettre en place un processus pour recevoir une rétroaction au sujet de l'accessibilité et faire le suivi.	Processus de rétroaction disponible sur la page Web consacrée à l'accessibilité.	Décembre 2016	Communication site Web	Mécanisme de rétroaction disponible sur la nouvelle page sur le site Web consacrée à l'accessibilité.	En place dès décembre 2016

Règlement sur les normes de service à la clientèle*

*Dans ce contexte, le terme « clientèle » constitue la population étudiante et le public.

Objectifs	Initiatives	Date limite	Instances responsables	Résultats	Niveau d'avancement
1. Établir des politiques, des pratiques et des procédures d'accessibilité conformes aux normes sur le service à la clientèle.	Développer, mettre en œuvre et maintenir des politiques qui démontrent comment l'Université va adhérer au règlement sur le service à la clientèle.	Novembre 2017	Comité directeur	Élaboration et adoption d'une <i>Politique-cadre sur l'accessibilité</i> conformément à la <i>Loi</i> .	Novembre 2017 Mise à jour Octobre 2021
	Réviser les politiques existantes en fonction du règlement.	Novembre 2017	Groupe de travail ad hoc pour les politiques	Élaboration et adoption des <i>Procédures - Mesures d'adaptation pour la population étudiante</i>	Janvier 2022
	Avertir le personnel, les étudiants et le public que les politiques sont disponibles sur la page Web consacrée à l'accessibilité.	Novembre 2017	Communication site Web	Communication aux employés des politiques en matière des normes d'emploi.	Janvier 2022
	Fournir au public les politiques en matière de service à la clientèle.	Novembre 2017	Communication site Web	Les politiques sur les normes d'accessibilité du Manitoba relatives au service à la clientèle sont disponibles sur le site Web.	En place sur la page Web – Accessibilité
	Fournir les politiques au public en format accessible sur demande.		Service d'accessibilité	Sur la page Web de l'Université - Accessibilité.	Continu
2. Offrir une formation au personnel qui interagit avec la clientèle et à ceux qui participent à l'élaboration ou à la mise en œuvre des mesures, des politiques et des procédures.	Mettre à la disposition du personnel et du corps professoral une vidéo en 3 modules servant à les former sur les normes sur le service à la clientèle.	Février 2017	Services des technologies et d'apprentissage à distance et Communications du site Web.	Tous les membres du corps professoral et du personnel qui interagissent avec le public auront à suivre cette formation.	Février 2017 Vidéo disponible sur eCampus.
				Nouvelle procédure pour ressortir les statistiques de visionnement bi annuellement	Novembre'21 Continu
3. Aviser le public que les documents pour le service à la clientèle sont disponibles sur demande.	Afficher à l'interne et sur le site Web que les documents sont disponibles.	Novembre 2017	Service d'accessibilité	Documents disponibles sur la page du site Web de l'Université - Accessibilité.	Continu

Règlement sur les normes d'emploi

Objectifs	Initiatives	Date limite	Instances responsables	Résultats	Niveau d'avancement
1. Établir des politiques, des pratiques et des procédures d'accessibilité conformes à la norme sur l'emploi.	Développer, mettre en œuvre et maintenir des politiques qui démontrent comment l'Université va adhérer au règlement sur l'emploi.	Mai 2021	Comité directeur	Élaboration et adoption d'une <i>Politique-cadre sur l'accessibilité</i> conformément à la <i>Loi</i> .	Novembre 2017 Mise à jour octobre 2021
	Réviser les politiques existantes et faire la mise à jour de ces documents en fonction du règlement.		Groupe de travail ad hoc pour les politiques	Élaboration et adoption des <i>Procédures – Mesures d'adaptation pour le personnel</i>	Octobre 2021
	Fournir au public les politiques en matière des normes d'emploi.		Communication site Web	Communication aux employés des politiques en matière des normes d'emploi.	Octobre 2021
	Fournir le document au public en format accessible sur demande.		Service d'accessibilité	Les politiques d'accessibilité en matière d'emploi seront disponibles sur le site Web.	Continu
2. Offrir une formation au personnel qui s'occupe de l'embauche de nouveaux employés et qui siège à des comités de sélection	Mettre à la disposition du personnel concerné une formation interactive servant à les sensibiliser en matière d'accessibilité à l'emploi.	Mai 2021	Ressources humaines	Tous les membres du corps professoral et du personnel qui supervisent du personnel ou qui siègent à un comité de sélection auront à suivre cette formation. La formation est disponible sur e-campus.	Novembre 2021
				Statistiques de visionnement sont recueillies bi annuellement.	Continu
3. Fournir des renseignements personnalisés sur les interventions d'urgence pour les employés en situation de handicap	Lancer un processus où les employés en situation de handicap qui ont besoin d'aide en situation d'urgence peuvent communiquer leurs besoins et établir un plan d'urgence.	Mai 2020	Ressources humaines	Des procédures ont été établies et communiquées à tout le personnel. Un guide a été remis aux gestionnaires concernant le processus des plans personnalisés en cas d'urgence.	30 septembre 2020
4. Aviser le public que les documents pour la norme sur l'Emploi sont disponibles sur demande.	Afficher à l'interne et sur le site Web que les documents sont disponibles.	Mai 2021	Comité directeur et Communication site Web	Documents disponibles sur la page Web de l'Université - Accessibilité.	Janvier 2022

Règlement sur les normes d'échange de renseignements et la communication

Objectifs	Initiatives	Date limite	Instances responsables	Résultats	Niveau d'avancement
<p>1. Établir des politiques, des pratiques et des procédures d'accessibilité conformes à la norme sur l'échange de renseignements et la communication.</p>	<p>Développer, mettre en œuvre et maintenir des politiques qui démontrent comment l'Université va adhérer au règlement sur l'échange de renseignements et la communication.</p> <p>Réviser les politiques existantes et faire la mise à jour de ces documents en fonction du règlement.</p> <p>Fournir au public les politiques en matière des normes sur l'échange des renseignements et la communication.</p> <p>Fournir le document au public en format accessible sur demande.</p>	<p>Novembre 2021</p>	<p>Comité directeur</p> <p>Groupe de travail ad hoc pour les politiques</p> <p>Communication site Web</p> <p>Service d'accessibilité</p>	<p>Élaboration et adoption d'une <i>Politique-cadre sur l'accessibilité</i> conformément à la <i>Loi</i>.</p> <p>Les politiques d'accessibilité seront disponibles sur le site Web.</p>	<p>Novembre 2017</p> <p>Mise à jour octobre 2021</p>
<p>2. Autres objectifs à établir une fois le règlement adopté par la province.</p>					

Règlement sur les normes de transport

Objectifs	Initiatives	Date limite	Instances responsables	Résultats	Niveau d'avancement
1. Établir des politiques, des pratiques et des procédures d'accessibilité conformes à la norme sur le transport.	<p>Développer, mettre en œuvre et maintenir des politiques qui démontrent comment l'Université va adhérer au règlement de transport.</p> <p>Réviser les politiques existantes et faire la mise à jour de ces documents en fonction du règlement.</p> <p>Fournir au public les politiques en matière des normes de transport.</p> <p>Fournir le document au public en format accessible sur demande.</p>	Novembre 2023	<p>Comité directeur</p> <p>Groupe de travail ad hoc pour les politiques</p> <p>Communication site Web</p> <p>Service d'accessibilité</p>	Les politiques d'accessibilité seront disponibles sur le site Web.	
2. Autres objectifs à établir une fois le règlement adopté par la province.					
3.					
4.					

Règlement sur les normes des espaces publics

Objectifs	Initiatives	Date limite	Instances responsables	Résultats	Niveau d'avancement
1. Établir des politiques, des pratiques et des procédures d'accessibilité conformes à la norme sur les espaces publics.	<p>Développer, mettre en œuvre et maintenir des politiques qui démontrent comment l'Université va adhérer au règlement sur les espaces publics.</p> <p>Réviser les politiques existantes et faire la mise à jour de ces documents en fonction du règlement.</p> <p>Fournir au public les politiques en matière des normes sur les espaces publics.</p> <p>Fournir le document au public en format accessible sur demande.</p>	Novembre 2025	<p>Comité directeur</p> <p>Groupe de travail ad hoc pour les politiques</p> <p>Communication site Web</p> <p>Service d'accessibilité</p>	Les politiques d'accessibilité seront disponibles sur le site Web.	
2. Autres objectifs à établir une fois le règlement adopté par la province.					
3.					
4.					